

ELECTIONS EUROPEENNES
NOS PROPOSITIONS



A PROPOS DE L'UNION DES INDUSTRIES TEXTILES (UIT)

L'Union des Industries Textiles représente les 2 200 entreprises exerçant une activité textile en France (filature, moulinage, tricotage, tissage, ennoblissement, confection...).

Elles emploient 63 000 salariés et ont réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 16,5 Mds € dans des domaines d'application pointus : la mode et le luxe, la maison, et les marchés techniques (automobile, aéronautique, santé, construction...).

L'UIT fédère 19 syndicats textiles régionaux ou de branche.

www.textile.fr

C o n t a c t

Bernadette Fulton

Déléguée Générale

bfulton@textile.fr

+33 (0)6 62 45 22 38

SOMMAIRE

**01. Arrêter la surenchère administrative
|page 2|**

**02. Redonner de la compétitivité
aux entreprises |page 6|**

**03. Faire du green deal, une stratégie
de croissance |page 9|**

**04. Favoriser l'innovation et la transition
numérique |page 12|**

**05. soutenir le renouvellement
des compétences pour l'industrie
|page 14|**

**06. Construire des règles du jeu équitables
pour toutes les PME |page 16|**

PREAMBULE.

“L'industrie du textile apporte une contribution substantielle à la richesse et à la croissance européennes. C'est pourquoi nous souhaitons maintenir un dialogue constructif avec les décideurs politiques européens afin de construire une industrie textile compétitive, offrant des produits durables et de haute qualité, basés sur l'innovation, la créativité et le design. Nous voulons de meilleures conditions-cadres pour nos entreprises, majoritairement composées de PME, qui opèrent sur un marché mondial, lequel doit avoir des règles communes pour tous.

La vision définie par la Commission européenne (Stratégie de l'UE pour des textiles durables et circulaires du 30/03/2022).

A l'horizon 2030, les produits textiles mis sur le marché de l'Union sont à longue durée de vie et recyclables, dans une large mesure fabriqués à partir de fibres recyclées, exempts de substances dangereuses, et produits dans le respect des droits sociaux et de l'environnement.

Les consommateurs bénéficient plus longtemps de textiles de qualité élevée à des prix abordables, la mode éphémère est démodée, et des services de réemploi et de réparation rentables sont largement disponibles.

Dans un secteur textile compétitif, résilient et innovant, les producteurs assument la responsabilité de leurs produits tout au long de la chaîne de valeur, y compris lorsqu'ils deviennent des déchets [Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)].

L'écosystème des textiles circulaires prospère, s'appuie sur des capacités suffisantes et innovantes de recyclage des fibres en boucle fermée.

L'incinération et la mise en décharge des textiles sont réduites au minimum.



Les industries textiles européennes en quelques chiffres [annuellement]



170
Mds€



64
Mds€



115
Mds€



4,5
Mds€



192 000



1,3 M



La France dans l'Europe [annuellement]



9 %



15 %



7 %



Chiffre d'affaires



Exportations



Importations



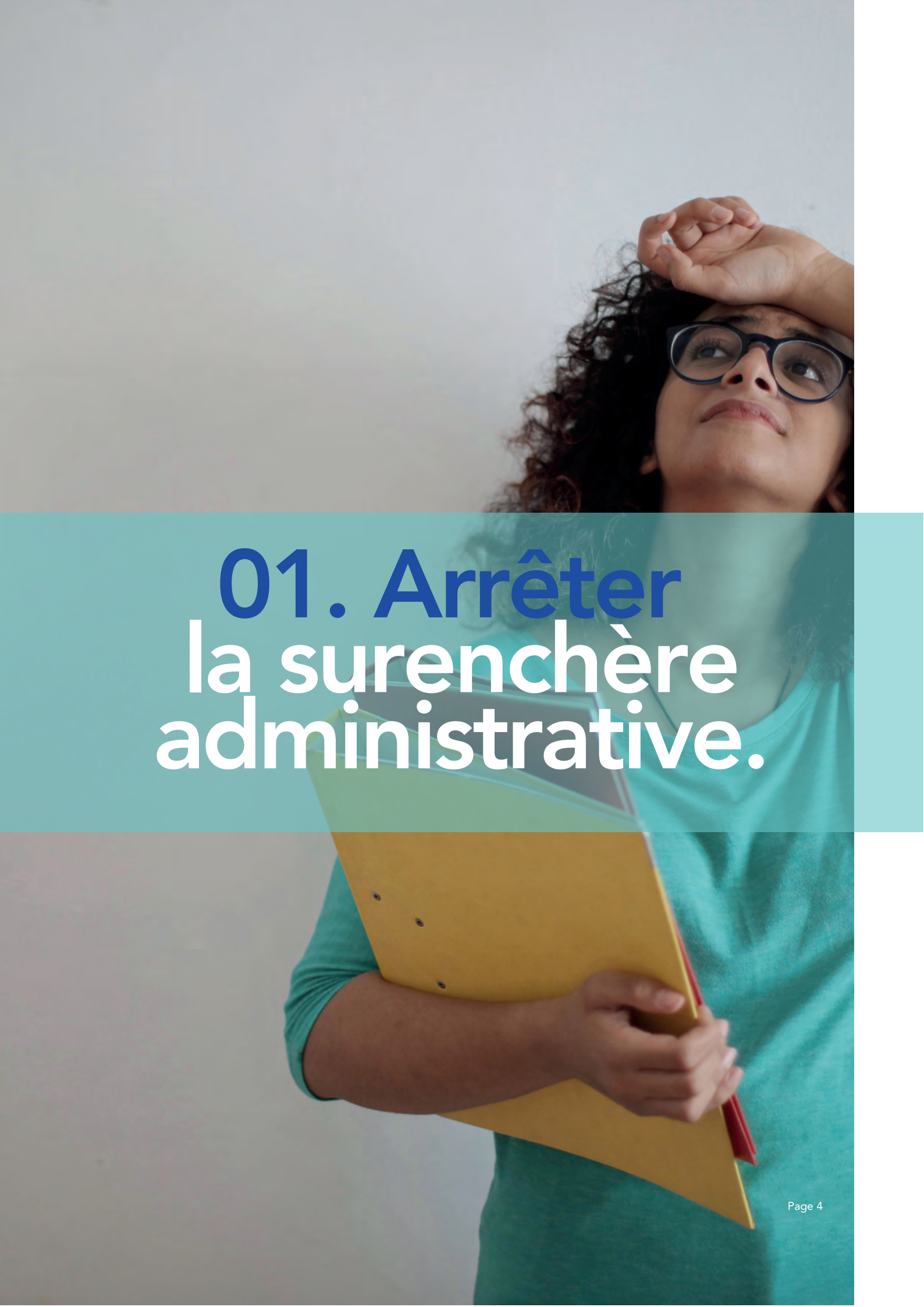
Entreprises



Investissements



Emplois



01. Arrêter la surenchère administrative.

»»» Appliquer le principe du "One in" "One out".

[01.01] Les entreprises européennes, et donc textiles, sont confrontées à trop de bureaucratie, d'incertitudes juridiques et de retards dans les projets d'investissement. Pour le textile, le danger est réel de les voir ajourner un investissement ou de le transférer dans d'autres pays (USA notamment). **L'UIT, aux côtés d'Euratex, demande un "Test de compétitivité" avant chaque texte législatif, de réduire et harmoniser les exigences en matière de rapports** (tant au sein de la chaîne de valeur qu'à l'égard des Autorités Publiques) et d'appliquer le principe "One in", "One out" en vue de substituer à tout nouveau coût la suppression d'un coût existant lors de l'élaboration d'une nouvelle législation.

»»» Rendre les réglementations existantes et à venir cohérentes entre elles.

[01.02] L'Europe a besoin de croissance économique et de stabilité réglementaire. La stratégie de l'UE pour des textiles durables et circulaires pousse notre secteur vers de nouveaux modèles d'entreprise ayant une empreinte environnementale plus faible. Pour réaliser cette ambition, pas moins de 16 propositions réglementaires sont sur la table ; chacune d'entre elles ayant un calendrier différent et étant gérée par différentes directions de la Commission européenne.

“

L'UIT, aux côtés d'Euratex, insiste pour que cet ensemble de réglementations soit cohérent, applicable et favorable aux PME.

Il faut ainsi privilégier une application proportionnée du principe de précaution compatible avec la stratégie industrielle textile, tout en garantissant les enjeux sanitaires et environnementaux.

»»» Fixer des objectifs et des délais réalistes pour la mise en œuvre de la nouvelle législation.

[01.03]

Alors que l'UE crée un tout nouveau cadre réglementaire, les entreprises textiles sont confrontées à des conditions économiques difficiles (prix élevés de l'énergie, faible confiance des consommateurs, forte inflation) qui augmentent les prix des matières premières et des salaires, dumping de pays concurrents...

“

Dans ce contexte, l'UIT, aux côtés d'EURATEX, appelle à une mise en œuvre progressive de ce nouveau cadre, en veillant à ce que nos entreprises (en particulier les PME) aient le temps et les ressources nécessaires pour s'adapter à ce nouveau contexte.

Un calendrier réaliste aidera nos entreprises à se préparer.

»»» Etablir un indicateur mesurant l'impact des coûts de la bureaucratie européenne sur l'activité économique.

L'UE devrait systématiquement calculer le coût supplémentaire et la charge administrative additionnelle des nouvelles obligations.

La simplification demandée, nécessaire aux PME, doit être prise en considération, sans pour autant sacrifier la transparence et la traçabilité qui sont les fondamentaux pour favoriser une production textile européenne et une consommation responsable.



02. Redonner de la compétitivité aux entreprises.



[02.01]

Renforcer le “Made in Europe” et le “Buy European Act”,

en accentuant les critères de mieux-disance dans les marchés publics, liés à l’environnement, à l’empreinte carbone, à l’économie circulaire, à la maîtrise de la traçabilité et à l’autonomie stratégique.

Cela passe par une révision du Code de la Commande Publique Européen afin de privilégier les pays dans lesquels les conditions sociales et environnementales de production sont les plus protectrices de l’Homme et de la Planète.



[02.02]

Mettre en place un nouveau programme cadre de R&D,

sur les technologies clés à l’horizon 2050 en vue de développer la digitalisation de l’industrie et l’innovation dans les PME et accélérer les procédures des Projets Importants d’Intérêt Européen Commun (PIIEC).



[02.03]

Permettre un accès plus facile aux projets européens pour les TPE/PME.

La complexité de ces projets est telle que les entreprises n'osent pas y aller, tant pour des raisons administratives que financières (coût d'un cabinet spécialisé, temps homme...).



[02.04]

Garantir l'accès à un approvisionnement durable en énergie à des prix compétitifs.

Le coût élevé de l'énergie est l'un des principaux obstacles au maintien d'une industrie européenne compétitive, car de nombreux autres pays producteurs de textile bénéficient de sources d'énergie abordables et parfois subventionnées, y compris les combustibles fossiles.

Il apparaît indispensable de mettre un terme aux régimes dérogatoires qui, à l'intérieur de l'UE, permettent à des pays de bénéficier de prix de l'électricité plafonnés ; ce qui entraîne d'importantes distorsions de concurrence dont sont victimes de nombreuses entreprises textiles françaises.

“

L'UE et les États membres doivent continuer à se concentrer sur la réduction des prix de l'énergie dans un contexte mondial bouleversé, tout en évitant la fragmentation du marché unique. Les entreprises (en particulier les PME) devraient bénéficier d'un soutien et d'incitations à la décarbonation (par exemple dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission) et à l'amélioration de leur efficacité énergétique.

L'UE doit décider de décorréliser les prix du gaz de ceux de l'électricité afin de ne pas entraîner automatiquement une flambée des prix de l'électricité lorsque ceux du gaz augmentent pour des raisons géopolitiques, comme cela s'est produit en 2022.



[02.05]

Assurer la souveraineté européenne de l'industrie textile,

en favorisant la relocalisation des industries stratégiques pour son existence, comme certaines matières premières et produits chimiques, tout en constituant un stock de réserves.



03. Faire du Green Deal une stratégie de croissance.

Lancer un programme d'investissements massifs,

[03.01]

dans la transition bas-carbone, en augmentant l'enveloppe disponible et en offrant des outils encore plus cohérents et consistants (fonds d'innovations...).

Déterminer des cibles de réduction des émissions à l'horizon 2040,

[03.02]

et des ajustements réglementaires, en étroite collaboration avec l'industrie pour s'assurer qu'elles soient réalistes, atteignables et proportionnées.

Harmoniser certaines règles, telles que les obligations relatives aux filières REP.

[03.03]

De nombreux pays en ont déjà créées, l'Europe décide de faire les siennes. Cette prolifération de REP de différents niveaux est une aberration.

Revoir la notation carbone,

[03.04]

qui va aujourd'hui privilégier un polyester fabriqué en Asie au détriment d'une fibre naturelle fabriquée en Europe.

Prévoir la mise en œuvre effective du "Fit for 55",

 [03.05]

et l'évaluation de son impact climatique et économique comme préalables et bases de travail des initiatives législatives et réglementaires lors de la nouvelle mandature.

Réviser le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE.

 [03.06]

Des ajustements sont nécessaires pour répondre aux dysfonctionnements et risques associés aux contournements, aux exportations, aux produits des chaînes aval et à leurs substituts.

Dénoncer la gouvernance du PEF,

 [03.07]

qui privilégie les plus "grosses" entreprises européennes qui défendent leurs intérêts sans possibilité de débats contradictoires, au détriment de l'objectif environnemental souhaité.

Revenir sur des aberrations telles que la définition de la toison des moutons comme déchets,

 [03.08]

qui ne permet pas une gestion vertueuse de cette matière et sa valorisation dans la filière textile européenne. Cela ralentit la renaissance et la mise en place d'une véritable filière laine dans les Etats membres.



[03.09]

Soutenir financièrement les études scientifiques indépendantes liées à la durabilité des textiles,

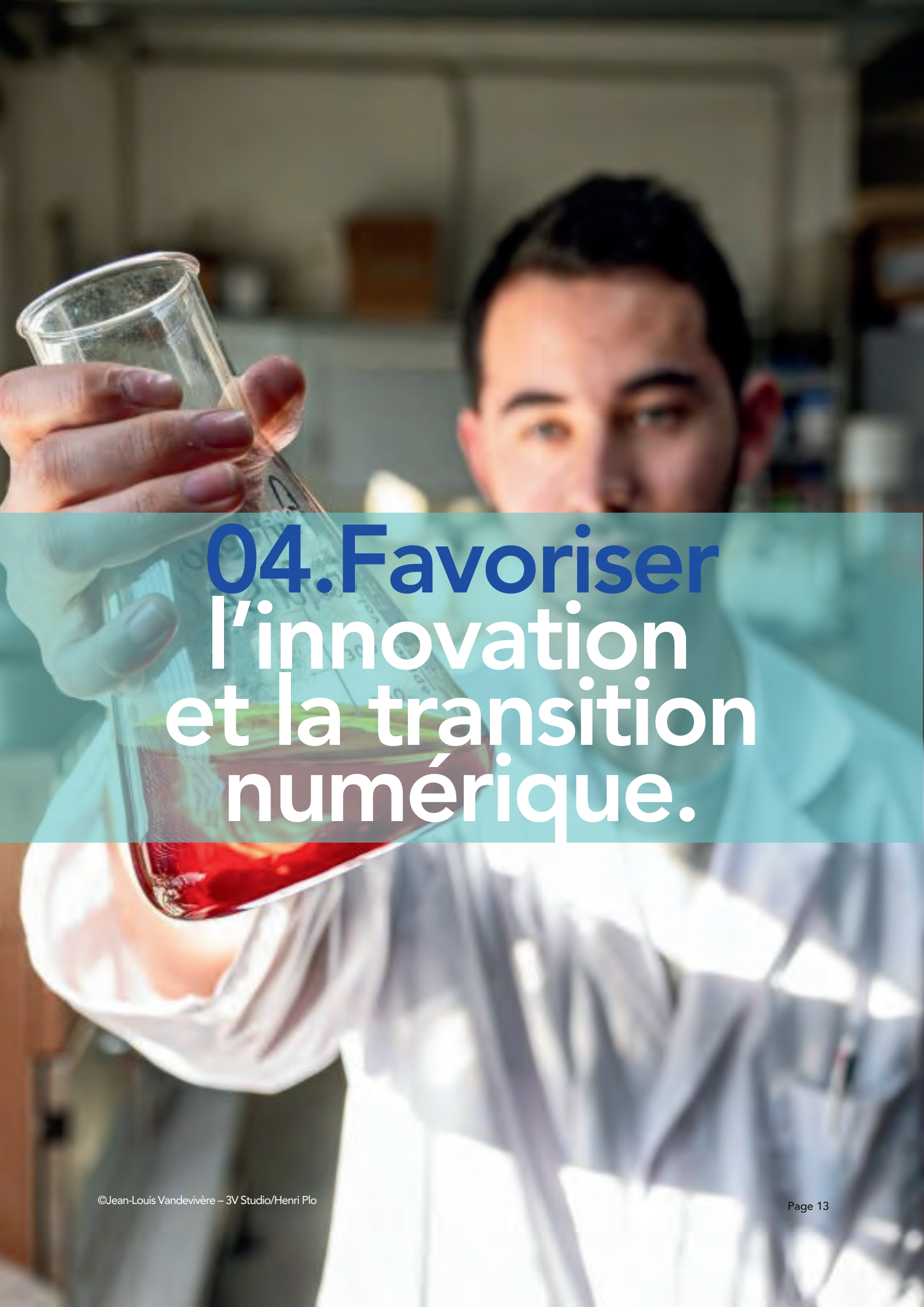
comme celles permettant de mesurer la durée de vie des textiles, le relargage des microfibres et la biodégradabilité des fibres naturelles vs fibres synthétiques.



[03.10]

Soutenir toutes les initiatives des Etats membres,

pour la réintroduction des filières des fibres naturelles en Europe : lin, chanvre, laine et en supprimant les textes qui liment, ralentissent voire empêchent cette relocation.

A close-up photograph of a male scientist with dark hair and a beard, wearing a white lab coat. He is holding a glass test tube in his right hand, which contains a red liquid. He is looking directly at the camera with a focused expression. The background is a blurred laboratory setting with shelves and equipment. A semi-transparent teal banner is overlaid across the middle of the image, containing the section header text.

04. Favoriser l'innovation et la transition numérique.



[04.01]

Renforcer la sensibilisation des PME à l'IA et renforcer les soutiens financiers pour la mise en oeuvre.

Il est également important d'améliorer la collecte et gestion des données jusqu'à leur exploitation pratique dans les entreprises.



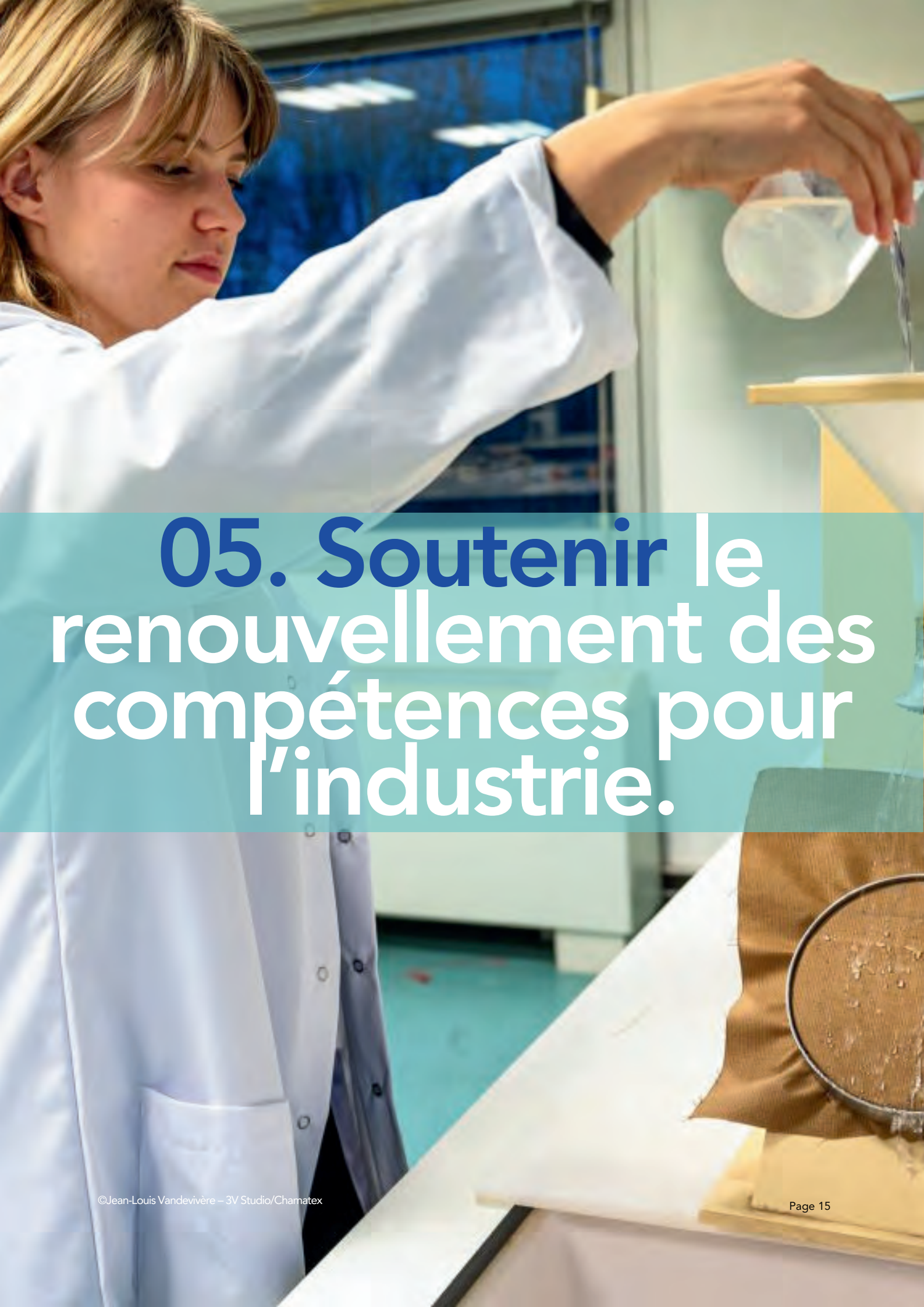
[04.02]

L'UE devrait investir davantage de ressources et de fonds dans la recherche et l'innovation afin de conserver un avantage concurrentiel dans ce domaine.

La feuille de route technologique de la Commission Européenne Direction Générale de la Recherche et de l'innovation 2023 estime qu'entre 5 et 7 milliards d'euros sont nécessaires pour assurer la transition dans l'industrie textile.

Le manifeste STEP2030 d'EURATEX prévoit un menu détaillé des domaines de recherche et de priorités ; notre industrie est prête à co-investir avec l'UE pour mettre en oeuvre la proposition d'un partenariat textile dans le cadre d'Horizon Europe.





05. Soutenir le renouvellement des compétences pour l'industrie.

“

L'industrie textile de l'UE emploie actuellement 1,3 million de personnes, dont 30 % ont plus de 50 ans. Un des enjeux stratégiques pour l'industrie textile réside dans l'attractivité des talents en s'assurant qu'ils possèdent les bonnes compétences ou qu'ils ont la capacité et la volonté d'être formés pour opérer dans un écosystème textile en mutation. 61 % des entreprises ont besoin de compétences numériques et 40 % d'entre elles rencontrent encore un déficit de compétences liées à la transition



©Jean-Louis Vandevivère – 3V Studio/Sommer Needlepunch



©Jean-Louis Vandevivère – 3V Studio/Etam



©Jean-Louis Vandevivère – 3V Studio/Henri Plo



©Jean-Louis Vandevivère – 3V Studio/Dounor Berry



©Jean-Louis Vandevivère – 3V Studio/Etam



©Jean-Louis Vandevivère – 3V Studio/Cousin Surgery

» Organiser des campagnes de communication à l'échelle de l'UE,

[05.01]

pour présenter l'industrie textile en mutation comme une source d'emploi attrayante, durable, évolutive et pour promouvoir une culture de l'innovation.

» Le recours à une main d'œuvre qualifiée provenant d'autres pays,

[05.02]

doit être organisée afin de fournir, aux entreprises textiles européennes les ressources humaines qui leur font défaut pour assurer leur prospérité et leur compétitivité.

The background of the slide is a solid blue field with several yellow five-pointed stars scattered across it. A horizontal teal band is positioned across the middle of the slide, containing the main text.

06. Construire des règles du jeu équitables pour toutes les PME.



©Jean-Louis Vandevivère – 3V Studio/Tissages Denis et Fils



©Jean-Louis Vandevivère – 3V studio/Etam



©Jean-Louis Vandevivère – 3V Studio/Tissages Denis et Fils



[06.01]

La relocalisation doit être davantage encouragée, notamment par la ratification et la mise en œuvre rapide de la convention PEM modernisée.

L'Europe et le Sud de la Méditerranée ont une réelle chance de devenir la zone intégrée la plus importante et la plus avancée au monde en matière de fabrication de textiles durables, en attirant notamment des investissements et des commandes d'Asie et des États-Unis et en renforçant ainsi l'autonomie de l'Europe.



[06.02]

Les négociations en vue d'un accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis doivent être relancées.

Pour les entreprises textiles, les États-Unis sont le deuxième marché le plus important. Parallèlement, il faut redoubler d'efforts pour garantir la convergence des réglementations et la reconnaissance mutuelle des normes.

Les propositions d'accords de libre-échange doivent offrir un accès effectif aux marchés, pour les entreprises de l'UE, et des conditions de concurrence équitables sur ces marchés.

Les négociations de libre-échange avec les pays partenaires doivent s'inscrire dans le cadre du système commercial multilatéral de l'OMC, mais aussi inclure des dispositions strictes en matière de respect des règles et des normes de l'UE.

Cela s'applique à l'Inde avec lequel l'UE a un énorme déficit commercial dans le domaine du textile et un accès au marché de plus en plus difficile, mais aussi à d'autres négociations en cours, comme par exemple avec le MERCOSUR, l'Indonésie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.



[06.03]



[06.04]

Renforcer la surveillance du marché et assurer le respect de la réglementation.

Avec une réglementation très exigeante en Europe, nous devons nous assurer que les produits importés (estimés à 23 milliards de pièces par an) respectent aussi l'ensemble du corpus législatif européen.

Pour ce faire, les États membres doivent investir sérieusement dans la surveillance du marché, en tenant compte des enseignements tirés du projet REACH4Textiles notamment en ce qui concerne le contrôle des produits et la surveillance basée sur les risques. La non-conformité des produits importés (santé - sécurité du consommateur, toxicité des substances) doit être traitée rapidement, en particulier dans le domaine du commerce électronique.

Il convient donc d'instaurer une stricte réciprocité dans les échanges commerciaux entre l'UE et les pays tiers, en interdisant l'importation de produits contenant des substances interdites en Europe et en imposant donc des mesures-miroirs.

“

Nous proposons, comme cela existe déjà, d'effectuer ces contrôles dans les pays exportateurs, aux frais des producteurs et des importateurs.

Enfin, le contrôle doit aussi être renforcé pour éviter la tromperie des consommateurs : par exemple, une veste qui affiche une composition des matières 100 % lin et qui, après analyses, se révèle être 100 % coton...





[06.05]

Faciliter l'accès aux Instruments de Défenses Commerciales (IDC).

Nous devons être plus stricts dans l'application du principe de réciprocité des échanges, c'est-à-dire faciliter l'activation des IDC, en cas de concurrence déloyale. Cela devrait s'appliquer en particulier aux concurrents qui opèrent dans le cadre d'une surcapacité subventionnée par l'État et visant à fausser les marchés internationaux. Pour les petits colis achetés sur des sites étrangers qui aujourd'hui envahissent toute l'Europe, nous proposons de rabaisser les seuils de la franchise au premier euro.



[06.06]

Promouvoir le design européen et les produits de qualité sur les marchés mondiaux, et faciliter le commerce pour les PME.

Nous appelons au développement d'une diplomatie économique européenne offensive et coordonnée afin de promouvoir les produits et services européens sur les marchés tiers. Cela inclut notamment des initiatives concrètes pour aider les PME européennes à réussir à l'étranger, en coopération avec les foires commerciales concernées ou le réseau Europe Enterprise Network. Les procédures douanières devraient être simplifiées afin d'améliorer les performances à l'exportation de nos entreprises textiles.



[06.07]

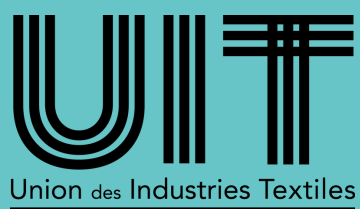
Appliquer un taux de TVA différent pour les produits textiles durables.

Les produits textiles durables sont généralement vendus à un prix élevé ; ce qui rend leur achat difficile pour de nombreux consommateurs et acheteurs. Pour créer une demande et aider les consommateurs à acheter un "véritable" produit textile durable fabriqué sur le territoire européen, les États membres peuvent appliquer des incitations fiscales telles qu'un taux de TVA réduit.



©Jean-Louis Vandevivère – 3V Studio/Henri Plo





11-17 rue de l'Amiral Hamelin
75116 PARIS
uit@textile.fr
01 45 05 71 83

